

Grandes nouveautés



Sur tout le territoire

La conservation et la protection accrue des milieux naturels permettront aux Lavallois d'avoir accès à des espaces verts de qualité en plus de préserver les corridors écologiques.

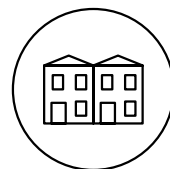
Une architecture variée et de qualité pour toute nouvelle construction (volumétrie du bâtiment, matériaux utilisés, composition des façades, etc.) permettra d'embellir et d'égayer les rues et paysages lavallois.

Le verdissement obligatoire pour tout nouveau projet et des aménagements paysagers d'une qualité environnementale supérieure favoriseront la rétention des eaux plutôt que leur traitement dans les infrastructures municipales.

L'intégration d'équipements écologiques aux projets, tels que l'aménagement de toitures vertes et des équipements géothermiques seront encouragés et exigés afin de permettre la transition écologique et énergétique sur le territoire.

La diminution des exigences en espace de stationnement et la végétalisation des vastes aires de stationnement permettront de diminuer les îlots de chaleur et de favoriser des environnements de fraîcheur contribuant à la santé et à la qualité de vie de la population.

L'ajout d'outils visant à encadrer plus efficacement le développement des grands secteurs vacants permettra d'assurer une harmonisation entre les quartiers existants et ces nouveaux secteurs.



Dans les quartiers résidentiels

Un encadrement harmonisé des hauteurs maximales autorisées pour tout nouveau bâtiment permettra de préserver les ambiances de chacun des quartiers.

La possibilité d'aménager un logement supplémentaire sur sa propriété permettra de densifier les quartiers résidentiels existants sans en modifier le caractère et l'identité.

La plantation d'arbres et un meilleur contrôle des coupes d'arbres permettront d'augmenter et de préserver le couvert végétal dans les quartiers résidentiels, contribuant ainsi à la réduction des îlots de chaleur et à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.



Aux abords des grandes artères

L'aménagement de bâtiments mixtes le long des artères commerciales permettront d'animer les rues et d'améliorer l'offre en commerces de proximité.

Un rapprochement des bâtiments vers la rue et une meilleure fenestration au rez-de-chaussée permettront de rendre les déplacements piétonniers agréables et conviviaux.

Des stationnements localisés à l'intérieur ou à l'arrière des bâtiments permettront de maximiser les aménagements paysagers en bordure de rue et d'améliorer la sécurité des déplacements actifs.

Un affichage mieux encadré et davantage intégré au type de milieu d'insertion permettra d'embellir le paysage urbain.



Pour une réglementation simplifiée et conviviale

L'ajout de plus de 500 illustrations au règlement et le regroupement de l'ensemble de la réglementation d'urbanisme en un seul document, permettra de faciliter la lecture et l'interprétation de nombreuses dispositions réglementaires.

La synthèse des grandes intentions, au début de chacune des sections du règlement, permettra de mieux saisir les objectifs visés par la Ville.

La consultation des fiches synthèses pour chaque type de milieux permettra de regrouper, en quelques pages, l'essentiel des normes s'appliquant à un terrain, dans un type de milieux donné.

Un outil de consultation en ligne unique permettra de trouver en un clin d'œil la réglementation qui s'applique à une propriété.